

## Réunion de BUREAU

Du 14 janvier 2010 à Villemoirieu

### COMPTE RENDU

**Présents :**

Messieurs, Mesdames

GENTIL, BELLON, PRAL (*Annoisin-Châtelans*), COURSIMAULT (*Chamagnieu*), DESVIGNES, CANDY (*Chozeau*), BRAILLON, DAINA (*Dizimieu*), ASLANIAN (*Crémieu*), MERLE, LAMBERTI (*Frontonas*), CHOLLIER, LAJOIE (*Hières sur Amby*), CHAPIT, BASSET (*La Balme les Grottes*), BRENIER (*Leyrieu*), BOURGIER (*Moras*), TESTE, RIVOIRE, QUILES (*Optevoz*), MICHUT, MONICHON (*Panossas*), BLERIOT, MICHAUD (*St Romain de Jalionas*), FRACHETTE (*Siccieu ST Julien Carizieu*), GINON (*Soleymieu*), SPITZNER (*Vertrieu*), MOLINA, COLOMB (*Veyssilieu*), MILLOT, BRACCO (*Villemoirieu*), MENUET, REYMOND (*Symbord*).

**Excusés :**

Messieurs ROBARDET (*Dizimieu*), PERROT (*Panossas*), MOYNE BRESSAND (*Crémieu*), VIALLET (*Verna*)

Le président accueille les membres du bureau, les membres de la commission « politique du logement », les adjoints en charge de l'urbanisme ainsi que Monsieur MENUET et Mademoiselle Pamela REYMOND du SYMBORD.

Le président souhaite à toutes et à tous une très bonne et heureuse année.

Il rappelle l'ordre du jour.

**1<sup>ère</sup> partie de 18h00 à 18h45**

- Présentation par le Symbord du guide de l'habitat : Présence de Monsieur Menuet, président du Symbord et de Pamela Reymond, chef de projet du Scot
- Projection du film élaboré par l'InterScot, débat et diffusion du guide pratique pour "réussir une opération d'habitat de qualité".

**2<sup>ème</sup> partie de 18h45 à 20h00**

**1. Point par compétence :**

**a. Environnement et prospectives**

- Présentation de l'étude sur le projet de centre nautique
- Développement éolien

- Projet de territoire avec la CC du Pays des Couleurs
- Point sur la prise de compétence optionnelle «Vélo Route : étude, création, aménagement, entretien, exploitation et promotion de la Via Rhôna, Léman à la Méditerranée »

**b. Voirie**

- Point sur le PAVE
- Point sur la compétence voirie

<p><b>2. Validation de l'ordre du jour du conseil de communauté du 28 janvier 2010</b></p>
--------------------------------------------------------------------------------------------

Politique du logement

- Délibération : subventions PLH à la commune de Frontonas : aide à l'acquisition foncière et à la création de logements locatifs (à confirmer en attente du dossier de demande des subventions)
- Délibération de principe: OPAH 2010-2012 : aides complémentaires de la CC de l'Isle Crémieu aux financements des travaux des administrés du territoire communautaire

Action sociale

- Délibération : détermination du niveau de rémunération des agents vacataires recrutés dans le cadre des CLSH pour l'année 2010

Environnement

- Délibération : participation de la CC de l'Isle Crémieu aux travaux d'aménagement de la Via Rhôna
- Délibération de principe : projet de centre nautique
- Délibération de principe : le développement éolien
- Délibération de principe : le projet de territoire avec la CC du Pays des Couleurs

Voirie

- PAVE : transfert de compétence à la CC de l'Isle Crémieu
- Délibération : fonds de concours sur la commune de La Balme les Grottes – chemin de port Michaud
- Délibération : fonds de concours sur la commune de La Balme les Grottes – aménagement du carrefour de la Sablette
- Point sur la compétence voirie

Culture et cadre de vie

- Isle en scène 2010 : tarification et choix de l'ensemble orchestral

Administration générale

- Délibération : autorisation du président à recourir à l'emploi de personnel en cas de besoin saisonnier

Questions diverses :

- Point sur le marché des afficheurs de vitesse
- Autres points : **Conseil de communauté du 4 février à 18h00**  
*Ordre du jour : restitution de l'étude sur le schéma d'accueil de la petite enfance menée par le Symbord dans le cadre du CDRA*

<p><b>3. Questions diverses</b></p>
-------------------------------------

**Présentation par le Symbord du guide de l'habitat en présence de Monsieur Menuet, président du Symbord et de Pamela Reymond, chef de projet du Scot**

Pamela REYMOND présente le guide de l'habitat à destination des élus.

Ce guide a été élaboré dans le cadre de l'InterScot réunissant 11 SCOT de l'aire métropolitaine lyonnaise, permettant d'apporter des réponses aux questions que peuvent se poser les élus en matière de production de logements.

Il a précédemment été présenté à Villeurbanne le 12 novembre mais la CCIC avait le même soir un conseil communautaire.

C'est pourquoi ce guide est à nouveau présenté à l'ensemble du bureau de la CCIC.

Monsieur MENUET ajoute que dans ce guide, se trouve un DVD sur lequel figure le film qui va être projeté mais aussi des chapitres permettant d'aller sur un sujet précis, au même titre que les onglets du guide.

Le guide est distribué à l'ensemble des maires et des adjoints à l'urbanisme.

**Projection du film élaboré par l'InterScot**

Monsieur MENUET pense que ce film peut contribuer à combattre l'idée que l'habitat de qualité est forcément cher. Il suffit de s'impliquer dans le projet.

Mademoiselle REYMOND ajoute qu'on peut faire de la qualité dans une petite commune en s'entourant de professionnels compétents.

Elle signale que dans le cadre du CDRA, des ateliers de formation sont organisés autour du PLU et du développement de la commune.

Ont déjà eu lieu deux sessions : comment lancer son PLU et comment construire son PADD.

La prochaine session, qui se tiendra au printemps 2010, aura pour thème « mettre en œuvre son PLU », volet plus opérationnel que les premiers.

Monsieur TESTE insiste sur le fait que, pour avoir des opérations de qualité, il faut aussi maîtriser son foncier et avoir la volonté de faire du locatif.

Mademoiselle REYMOND rappelle que les communes peuvent travailler le règlement des PLU.

Monsieur MOLINA répond qu'il est effectivement plus simple de posséder le foncier mais qu'on peut faire de belles choses sans avoir la maîtrise du foncier.

Mademoiselle REYMOND informe que différents cas figurent dans le guide de l'habitat.

Monsieur MOLINA remercie Monsieur MENUET et Mademoiselle Pamela REYMOND de leur intervention.

## 1. Points par compétence

### a) Environnement et prospectives

**Rapporteur : Georges BLERIOT, Vice Président en charge de l'environnement et des prospectives.**

#### **🚧 Présentation de l'étude sur le projet de centre nautique**

Monsieur BLERIOT rappelle que l'étude du cabinet IPK sur le projet de centre nautique a été envoyée dans chaque commune.

C'est une étude qui a été bien réalisée mais qui montre des coûts financiers importants. Plusieurs hypothèses sont émises sur les coûts d'opération allant de 12.5 à 15.3 millions d'euros, se répartissant entre 45% pour la CC de l'Isle Crémieu et 55% pour la CC du Pays des Couleurs.

Les frais de fonctionnement seraient de 450 000 euros, soit environ 10 euros/habitant.

Monsieur TESTE demande si la CC des Balmes Dauphinoises ont été approchées sur ce projet.

Monsieur BLERIOT répond affirmativement puisque le lieu d'implantation du centre nautique pressenti serait à Soleymieu, à proximité de la CC des Balmes Dauphinoises mais cette collectivité représente 10 000 habitants ce qui ne permettrait pas de diminuer énormément le déficit social de l'équipement. De plus, même si on traite par convention avec d'autres collectivités, il faut se limiter du fait du nombre d'élèves sur notre territoire (près de 8000).

Monsieur BOURGIER demande si les subventions sont incluses dans ces prix.

Monsieur BLERIOT répond affirmativement. Deux hypothèses sont proposées, une avec un subventionnement de 10% et l'autre avec un subventionnement à 20%.

Monsieur MILLOT ajoute que 450 000 euros est une dépense de fonctionnement que la CC de l'Isle Crémieu ne peut assumer sans oublier les 15 millions d'investissement à diviser entre les deux structures.

Monsieur MOLINA rappelle que nous avons en stock des terrains sur les zones d'activités pouvant ramener à la CCIC environ 5 millions d'euros. De plus, des incertitudes demeurent concernant le devenir de la TP. Le principe de taxe additionnelle va très certainement être le nouveau mode de financement des communautés de communes avec le versement de la taxe d'habitation du Département et une partie du foncier de la Région.

De nouvelles orientations seront à prendre et la CC de l'Isle Crémieu ne peut s'engager sur de nouveaux choix.

Il propose de mettre ce projet de centre de nautique « de côté » et de le réétudier si la situation financière évolue.

Monsieur TESTE pense qu'il est dommage d'abandonner ce projet de manière définitive et qu'il est plus sage de le reporter. Il en va de la responsabilité de la CC de l'Isle Crémieu vis-à-vis de la CC du Pays des Couleurs.

Monsieur BLERIOT ajoute que les études ont servi à fixer des niveaux de prix et de possibilité de construction. Elles n'ont pas été inutiles.

Monsieur SPITZNER pense qu'effectivement les coûts de fonctionnement sont élevés mais si on pose la question aux habitants en leur proposant une augmentation d'impôts de 10 ou 20 euros par an avec en contre partie une piscine, les habitants seraient prêts à l'accepter.

Monsieur MOLINA conclut en proposant que ne soit pas pris au conseil de communauté de délibération de principe qui figerait une position de l'EPCI.

Le Bureau suit cet avis. Néanmoins, ce point sera abordé lors du conseil du 28 janvier prochain.

### **Projet de territoire avec la CC du Pays des Couleurs**

Monsieur BLEROT dit que le travail en commun sur le centre nautique a permis de faire ressortir certaines différences entre les deux communautés de communes.

Le mode de gestion des deux collectivités diffère, les compétences également. La CC de l'Isle Crémieu a la compétence petite enfance et voirie, ce que n'a pas la CC du Pays des Couleurs. Cette dernière participe au financement du SDIS en lieu et place des communes, ce qui n'est pas le cas de la CC de l'Isle Crémieu.

Monsieur BLEROT pense qu'il convient d'attendre l'aboutissement de la réflexion sur la réforme des collectivités territoriales pour continuer à travailler le projet de territoire. De plus, les communautés de communes n'ont pas les mêmes horizons ni les mêmes ressources.

Monsieur TESTE trouve que le sujet est « évacué » un peu rapidement. La CC du Pays des couleurs avait la compétence voirie ; elle l'a rendu aux communes. De plus, lors de la fusion avec la CC Les Balcons du Rhône, il existait aussi des différences de compétences qui ont été résolues. Il ne faut pas prendre de décision trop hâtive.

Monsieur MOLINA répond que la fusion avec la CC Les Balcons du Rhône était une évidence. Quant à la voirie, il pense que ce serait un non-sens que de rendre cette compétence aux communes car elle représente une compétence communautaire par excellence.

Monsieur MOLINA suggère d'attendre l'aboutissement de la réforme territoriale pour prendre une décision à ce sujet.

A ce propos, Monsieur BLEROT souhaite intervenir sur la position récente de la mairie de Tignieu-Jamezieu s'agissant de son devenir pour intégrer une intercommunalité : le conseil municipal de la commune de Tignieu-Jamezieu a délibéré en décembre dernier pour une adhésion de principe à la CAPI. Cette information a été connue par voie de presse. Pour autant, Monsieur BLEROT rappelle au bureau qu'un courrier en juin 2009 avait été adressé au maire de Tignieu-Jamezieu où la CC de l'Isle Crémieu actait leur problème de fusion à une communauté de communes et se disait prête à étudier toute démarche d'intégration. Ce courrier reste à ce jour sans réponse.

Le seul contact avec la mairie de Tignieu-Jamezieu a été la rencontre avec Christian MILLOT sur la compétence voirie, en vue d'étudier le contenu de celle-ci.

Depuis, lors de son conseil municipal du 18 décembre 2009, Tignieu-Jamezieu a pris la décision de principe d'intégrer la CAPI. Les raisons invoquées de ne pas intégrer la CC de l'Isle Crémieu ont été les suivantes : « l'intégration de Tignieu-Jamezieu dans la CC de l'Isle Crémieu procède d'une volonté d'intégrer la plus grosse commune du canton de Crémieu, afin de lui faire supporter la plus forte participation financière ».

Monsieur MOLINA demande aux membres du bureau l'autorisation d'envoyer un courrier au maire de Tignieu-Jamezieu (avec copie au président du Symbord, au député, au sénateur et au sous-préfet) car il trouve cette attitude déplacée, sans en comprendre les motifs évoqués. L'objet de ce courrier aura pour but de prendre acte de la volonté de la commune de Tignieu-Jamezieu de vouloir adhérer à la CAPI.

Les membres du bureau sont favorables à ce courrier ; une copie sera adressée aux communes membres.

### **🔗 Le développement éolien**

Monsieur BLERIOT souhaite faire le point sur le développement éolien sur les communes disposées à recevoir des éoliennes. Il rappelle au bureau la réunion publique fort instructive qui s'est tenue le 24 novembre 2009.

Monsieur BOURGIER répond que, pour la commune de Moras, le dossier est en suspens du fait de la défection des propriétaires de terrains choisis. Une étude des vents sera faite prochainement sur d'autres terrains.

Il annonce que la société VSB Energies nouvelles souhaite étudier d'autres terrains d'implantation comme la commune de Dizimieu. Cette dernière est en attente du choix des propriétaires de terrains concernés avant toute prise de décision communale.

Le bureau décide d'attendre les résultats des études de vents pour prendre toute décision définitive.

### **🔗 Point sur la prise de compétence optionnelle «Vélo Route : étude, création, aménagement, entretien, exploitation et promotion de la Via Rhôna, Léman à la Méditerranée »**

***Rapporteur : Isabelle FRACHETTE, vice-présidente en charge de la culture et du cadre de vie***

Madame FRACHETTE fait le point sur le retour des délibérations des communes.

A ce jour, 11 délibérations ont été reçues dont une négative. En cas de non retour des délibérations, l'avis des communes sera réputé favorable.

Elle rappelle que ce projet fait partie d'une démarche de développement durable, destiné à un large public, avec, notamment, la mise en place de boucles locales.

Le coût global provisoire est estimé à 346000 euros net après déduction des subventions supportés par la CC de l'Isle Crémieu pour 23 km.

Monsieur BRENIER intervient en disant que la commune de Leyrieu a voté contre ce projet, le jugeant hors de prix.

Monsieur MOLINA répond qu'effectivement le coût paraît élevé mais rappelle que c'est une estimation qui sera sans doute revue à la baisse.

Monsieur BOURGIER rappelle que cette décision de création de ViaRhôna avait été mise dans la balance lors de la fusion avec la CC Les Balcons du Rhône. Même si ce projet paraît très cher, des engagements ont été pris et il faut les respecter.

Monsieur CHOLLIER ajoute, en qualité de président de l'ex CC Les Balcons du Rhône, que cette vélo route est intéressante pour le tourisme du territoire. Le tourisme a un impact économique important. Les communes traversées ne seront pas les seules concernées car il existera des boucles secondaires. Même si le coût est important, il insiste sur le fait qu'il s'agit d'un aménagement qui bénéficiera à l'ensemble du territoire.

Monsieur SPITZNER confirme que le patrimoine bâti du territoire est exceptionnel et que Vertrieu a choisi d'adhérer à ce projet même si le coût est important, car il permettra des liaisons avec des communes environnantes.

Monsieur BASSET demande si le coût de fonctionnement est connu ?

Madame FRACHETTE répond négativement.

Le bureau donne majoritairement un avis favorable en vue d'une délibération portant participation de la CC de l'Isle Crémieu aux travaux d'aménagement de la ViaRhôna.

Madame FRACHETTE souhaite intervenir sur le sujet des **sentiers de randonnée**. En effet, lors d'une réunion, le responsable de l'association d'aide à l'insertion « Allons-y », titulaire du marché d'entretien jusqu'en 2011, l'a interpellé car le contrat d'entretien incluait 43 km. Or, certaines communes ont demandé de rajouter des km à nettoyer. L'association se retrouve avec près de 60km de sentiers à gérer, ce qui lui est impossible à respecter.

Madame FRACHETTE demande donc aux maires de ne pas faire rajouter de km supplémentaire au contrat d'entretien des sentiers de randonnée afin de respecter les dispositions du marché.

D'autre part, Madame FRACHETTE rappelle qu'un **trait d'union culturel** a été évoqué lors de la commission « culture » recensant les manifestations culturelles des communes. A ce titre, il a été demandé aux communes de nous faire part de leurs manifestations. A ce jour, nous n'avons que 6 réponses. Madame FRACHETTE remercie les communes d'envoyer leur liste dans les meilleurs délais.

## **b) Voirie**

**Rapporteur : Christian MILLOT, Vice Président en charge de la voirie**

### **👉 Point sur le PAVE**

Monsieur MILLOT rappelle l'avis du dernier conseil communautaire, favorable au transfert de compétence PAVE avec une limite aux compétences exercées par la CC de l'Isle Crémieu et notamment la voirie.

Une délibération sera prise lors du prochain conseil communautaire.

### **👉 Point sur la compétence voirie**

Monsieur MILLOT rappelle la nécessaire mise en conformité de cette compétence. Il pense qu'il faudra fixer un budget plafond et que les dépenses supplémentaires seront proratisées et répercutées.

Un travail avec KPMG va être fait pour pallier les problèmes de transfert de charge.

## 2. Validation de l'ordre du jour du conseil communautaire du 28 janvier 2010

### Politique du logement

- Délibération : subventions PLH à la commune de Frontonas : aide à l'acquisition foncière et à la création de logements locatifs (à confirmer en attente du dossier de demande des subventions)
- Délibération de principe: OPAH 2010-2012 : aides complémentaires de la CC de l'Isle Crémieu aux financements des travaux des administrés du territoire communautaire

### Action sociale

- Délibération : détermination du niveau de rémunération des agents vacataires recrutés dans le cadre des CLSH pour l'année 2010
- Remboursement des communes pour leurs frais occasionnés par les services d'action sociale

### Environnement

- Délibération : participation de la CC de l'Isle Crémieu aux travaux d'aménagement de la Via Rhôna
- Délibération de principe : projet de centre nautique
- Délibération de principe : le développement éolien
- Délibération de principe : le projet de territoire avec la CC du Pays des Couleurs

### Voirie

- PAVE : transfert de compétence à la CC de l'Isle Crémieu
- Délibération : fonds de concours sur la commune de La Balme les Grottes – chemin de port Michaud
- Délibération : fonds de concours sur la commune de La Balme les Grottes – aménagement du carrefour de la Salette
- Point sur la compétence voirie

### Culture et cadre de vie

- Isle en scène 2010 : tarification et choix de l'ensemble orchestral

### Administration générale

- Délibération : autorisation du président à recourir à l'emploi de personnel en cas de besoin saisonnier

### Questions diverses :

- Point sur le marché des afficheurs de vitesse
- Autres points : **Conseil de communauté du 4 février à 18h00**

*Ordre du jour : restitution de l'étude sur le schéma d'accueil de la petite enfance menée par le Symbord dans le cadre du CDRA*

Le bureau donne un avis favorable pour la présentation de cet ordre du jour au conseil 28 janvier 2010.

### 3. Questions diverses

➤ Monsieur DESVIGNES informe les membres du bureau que le permis de construire du pôle petite enfance a été déposé le 3 novembre dernier avec un recours possible jusqu'au 3 janvier 2010.

Or, le 28 décembre 2009, la commune de Villemoirieu recevait un recours gracieux de Monsieur PEYRIEUX au sujet du permis de construire.

Un avocat a été saisi à ce sujet.

➤ Monsieur MOLINA informe les membres du bureau que le versement de la dotation de solidarité a été différé du fait des problèmes de trésorerie rencontrés par la CC de l'Isle Crémieu et sera versé dès réception des diverses subventions attendues.

➤ Madame MERLE informe les membres du bureau que, suite à l'annulation du PLU de Frontonas, un commissaire enquêteur a été nommé. De ce fait, la procédure reprend avec une enquête publique prévue en février qui devrait durer 5 semaines.

➤ Monsieur MOLINA informe les membres du bureau que des affichettes concernant l'OPAH sont à prendre avant leur départ. Il invite les communes à les diffuser dans leurs communes.

➤ Il ajoute que le trait d'union n°16 sera diffusé le soir du conseil communautaire du 28 janvier. Les communes auront un nombre d'exemplaires par foyer à distribuer au plus tôt aux administrés.

➤ Il annonce la naissance d'Arthur, fils de Claire PICARD, le vendredi 8 janvier 2010.

Le Président remercie les membres du Bureau.

**L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19h55.**